

BILAN DE COMPÉTENCES



Avec la méthode VAST RH

Faites émerger un projet professionnel cohérent et réaliste au travers d'une démarche introspective, volontaire et motivée.

NOS ATOUTS

- La transition professionnelle : les consultants SO BE US experts dans leurs domaines professionnels (recrutement, psychologues du travail, coachs, formateurs, gestion des ressources humaines et développement du potentiel humain) sont spécialistes dans l'accompagnement des évolutions professionnelles. Pourquoi ? il(s) /elle(s) ont un tous et tout(es) point commun avec les bénéficiaires, la transition professionnelle au cours de leurs carrières, les difficultés et remises en question nécessaires pour réussir à rebondir.
- La formation tout au long de la vie : les échanges de pratiques, le tutorat, les partenariats. Les consultants SO BE US sont diplômé(e)s dans leurs domaines d'expertises et continuent à se former à de nouvelles approches, échanges sur leurs pratiques, accompagnent des jeunes alternants via le tutorat, sont ouverts aux partenariats pour toujours s'améliorer (se professionnaliser).
- La proximité sur leurs territoires géographiques : Les consultants SO BE US travaillent sur une zone géographique spécifique avec une connaissance approfondie de leurs bassins d'emplois pour être aussi plus proche des entreprises et des salariés localement et permettre une réactivité plus grande.
- Le partage des mêmes valeurs et la posture dû « à côté de » : les consultants SO BE US travaillent ensemble, tous les jours, à entretenir dans leurs accompagnements, les valeurs essentielles à notre cœur de métier : la transparence, le respect, la bienveillance, l'accomplissement et l'adaptabilité. Ces valeurs permettent une véritable (et essentielle) relation de confiance.
- L'innovation pédagogique : Les consultants SO BE US se remettent facilement en question quant à leur pratique d'accompagnement dans un marché en perpétuelle évolution. Ils sont en veille permanente sur les thématiques de la psychologie du travail, de l'accompagnement, des domaines de l'emploi et de la formation, de la gestion des RH, des mesures institutionnelles, et des nouvelles pratiques liées au monde du digital.



PUBLIC VISÉ

Le bilan de compétences s'adresse à **tous les publics** c'est-à-dire toute personne active, dont les salariés du secteur privé, les agents du secteur public, les demandeurs d'emploi, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les chefs d'entreprise et les professions libérales, les travailleurs en situations de handicaps.

PROFILS DES BÉNÉFICIAIRES

- Milieu de carrière
- Changement professionnel
- Recherche d'équilibre vie pro – vie perso

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Votre interlocuteur privilégié est David Noirjean, **Psychologue du travail**, référent handicap et Diversité du cabinet. Spécialiste de l'inclusion et des thématiques liées au handicap, il répond à vos besoins et vos attentes en trouvant des réponses concrètes et vous met en relation avec les partenaires institutionnels et structures associatives. Nos locaux sont adaptés au public des PSH et nous mettons tout en œuvre pour adapter notre méthode et nos outils aux différentes situations. Vous pouvez le joindre directement par mail : contact@sobeus.fr

ou par téléphone au 07 83 19 00 07

SECRET PROFESSIONNEL : LA RELATION CONSULTANT-BÉNÉFICIAIRE

L'opérateur de bilan de compétences est soumis au secret professionnel.

Le secret professionnel auquel il est tenu est le socle de la relation de confiance qui l'unit au bénéficiaire. Instituée dans l'intérêt du client, cette obligation à la fois morale et juridique s'impose à l'ensemble des personnels exerçant leurs fonctions au sein de l'organisme prestataire de bilan de compétences, et ce quel que soit leur grade (personnels administratifs, etc.).

Ce principe déontologique fort s'étend à tout ce qui est porté à la connaissance du consultant dans l'exercice de sa profession. Sont secrètes les informations suivantes :

- les confidences écrites ou orales ;
- les entretiens téléphoniques ;
- les informations relatives aux tiers.

DÉLAI D'ACCÈS BÉNÉFICIAIRES

- Pour les particuliers utilisant leurs CPF, délai d'accès liés au CGU de Mon compte formation.
- Pour les entreprises dès réception du bon de commande en conformité avec nos CGV.

Vous pouvez commencer la prestation sous un délai minimum de 14 jours suite à l'inscription et la validation du financeur (délai de rétractation).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Le bilan de compétences a pour objectif d'explorer et valoriser les compétences personnelles et professionnelles, les aptitudes et les motivations d'un(d'une) bénéficiaire pour l'aider à définir un ou plusieurs projets professionnels en corrélation avec les besoins socio-économiques de son territoire d'activité et de son bassin de vie et, le cas échéant, un projet de formation pour y aboutir.

Moment privilégié de votre vie professionnelle, le bilan de compétences vous permet de :

- Faire le point sur votre carrière et sur vos possibilités d'évolution professionnelle
- Analyser vos acquis professionnels et personnels, identifier vos motivations, vos priorités au travail, vos aptitudes afin de définir ou affiner un ou plusieurs projets professionnels
- Favoriser votre bien-être au travail et votre épanouissement professionnel
- Devenir acteur de votre avenir professionnel.

CONTENU

Le bilan de compétences peut durer jusqu'à 24 heures maximum (pendant ou hors du temps de travail) réparties sur 2 à 4 mois. Les entretiens individuels sont réalisés avec votre conseiller bilan.

UNE DÉMARCHE EN 3 PHASES : PRÉLIMINAIRE – INVESTIGATION – CONCLUSIONS

PHASE PRÉLIMINAIRE Information et analyse des besoins

- Expliquer la démarche et les méthodes de travail
- Définir et analyser la nature de vos besoins
- Confirmer l'engagement dans la démarche
- Définir et se mettre d'accord sur les objectifs du bilan
- Vous informer des conditions de déroulement du bilan, des méthodes et techniques mises en œuvre, ainsi que des principes d'utilisation des conclusions de la prestation.

PHASE D'INVESTIGATION Identification et adéquation du projet

- Analyser votre parcours personnel et professionnel pour identifier vos compétences
- Mieux appréhender vos valeurs
- Identifier vos aptitudes, intérêts, motivations, aspirations (connaissance de soi)
- Élaborer et vérifier la pertinence de votre projet
- Repérer les éléments de votre expérience transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées
- Déceler vos ressources et vos potentialités inexploitées
- S'approprier l'environnement socio-économique, les filières métiers et les formations
- Finaliser votre projet professionnel et personnel

PHASE DE CONCLUSION Synthèse et planification des actions à mener

- Valider votre projet
- Définir un plan d'actions pour mettre en œuvre votre projet à court, moyen et long terme
- Élaborer le document de synthèse de votre bilan
- A l'issue du bilan le document de synthèse confidentiel vous est remis.

A 6 mois, vous serez contacté pour faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel.

Votre feuille de route !

Étape 1 – S'interroger, se connaître et partir sur de bonnes bases

+ Rencontre, accueil, analyse I + Parcours de vie

Tout est possible, tout est accessible. Mais pour ne pas risquer de se perdre avant même de se lancer, commencer par se poser... et on fait place nette. Nous préparons avec vous votre voyage... avec un état d'esprit positif !

“ Vivre c'est changer – voilà la leçon que les saisons nous enseignent.” - Paulo Coelho

Qui êtes-vous ? Et si on parlait changement et ouverture ?

Que sont devenus vos rêves d'enfants ? Votre histoire de vie, votre courbe de satisfaction ? Votre vie idéale ? Pourquoi ?

Vos centres d'intérêts ? Au fond... qu'est-ce qui vous anime ?

Vos valeurs ? Votre quête du sens ? Vos besoins ?

Étape 2 – Vos talents, vos fibres : Vous révéler et développer votre propre individualité !

+ Appétences I + Besoins

Analyse de l'identité professionnelle et personnelle.

“ Peu de choses sont impossibles à qui est assidu et compétent... Les grandes œuvres jaillissent non de la force, mais de la persévérance.” - Samuel Johnson

Vos talents ?

Acquis, cachés et naturels ?

Votre potentiel ?

Vos compétences douces et dures (Soft et Hard skills) ? On liste vos envies.

Étape 3 – Prendre son temps pour cibler. Vers quoi allez-vous ? Faisabilité

+ Transition, exploration du projet I + Confronter le projet à ses compétences

Gare à la précipitation ! Avoir la patience de s'écouter, de ressentir, de laisser monter en soi le désir d'agir est une étape cruciale. Exploration des possibles, des pistes, des exigences.

“ Il est difficile d'échouer, mais il est encore plus difficile de ne pas avoir essayé de réussir.” - Théodore Roosevelt

Quels sont les ingrédients de VOTRE succès ?

Vos besoins personnels et vos projets de vie ?

Les idées de métiers ?

Les possibilités et hypothèses ?

On teste et on confronte « en vrai ». On enquête !

Étape 4 – Valider le projet et passer à l'action !

+ Passer à l'action et cibler son besoin I + Plan d'action I + Planification et synthèse

Il est temps de valider, et de planifier, comment ?

“ Le commencement est la moitié de l'action.” - Wilfrid Laurier

Le job qui vous fait vibrer ?

On adapte le plan d'action.

On se projette.

Étape 5 – Garder le cap et se réaliser (suivi post bilan)

+ Garder le cap et réaliser

GO !

“ Si vous avez un rêve, donnez-lui une chance de se réaliser.” - Richard Devos

Et si on faisait le point ?

Les aides ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Équipement technique : Cette formation nécessite que le (la) bénéficiaire ait accès à un ordinateur doté d'une connexion internet. Et d'une webcam uniquement si le bilan se fait à distance.

Moyens pédagogiques : méthode et nature des travaux demandés aux bénéficiaires :

- Supports en ligne téléchargeable : vidéos, slides de cours, workbooks, checklists, exercices, formulaires (Format : PDF, JPG, Excel, Word, audio)
- Supports papier : tests, synthèse, questionnaires
- Supports pédagogiques et techniques : via des outils tierce, des matrices ou tableaux sont à personnaliser par les stagiaires

Les formateurs possèdent les diplômes et compétences nécessaires pour vous accompagner.

Champs d'expertise :

- Sens de l'analyse et de la synthèse
- Capacités d'adaptation développées
- Savoir définir les besoins du bénéficiaire
- Bonne connaissance du marché et de l'emploi

MODALITES PEDAGOGIQUES ET DUREE

Parcours de formation en présentiel ou en distanciel proposé sous forme de 5 étapes organisées de la manière suivante :

- Un entretien préalable (gratuit)
- 8 entretiens individuels (16h)
- Entrecoupés de travail personnel guidé en autonomie (8h)

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance entre méthodes démonstratives, interrogatives et actives (exemples, questions, reformulation, utilisation d'objets pour imager). Les activités seront développées autour d'exemples et de ressources fournis par l'organisme de formation pour aider le bénéficiaire à avancer dans son projet professionnel.

SUIVI ET EVALUATION

Un suivi personnalisé est organisé de la manière suivante :

- Jusqu'à 8 RDV individuels selon un planning validé avec le bénéficiaire
- Par visioconférence si la formation est à distance
- Par mail (coordonnées du consultant partagées au début du bilan de compétences)

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT, DE SUIVI, D'EVALUATION ET D'ASSISTANCE

Modalités de suivi, d'évaluation et d'assistance :

Pour vous accompagner dans votre apprentissage et la mise en œuvre de votre projet, le cursus s'appuie sur les étapes de l'analyse de la personne, de l'identité professionnelle/personnelle, la faisabilité et le passage à l'action.

Le parcours est constitué de 5 étapes.

Pour échanger à tout moment avec le consultant, il suffit de lui envoyer un mail. Il répondra au plus vite à la demande.

A la fin de la formation, le (la) bénéficiaire aura la possibilité de compléter un questionnaire de connaissance ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

A l'issue de la formation, le (la) bénéficiaire aura la possibilité de compléter un questionnaire de suivi à 6 mois pour mieux comprendre le devenir de chacun.

Modalités de suivi administratif de la formation :

Feuille d'émargement (relevé d'heures)

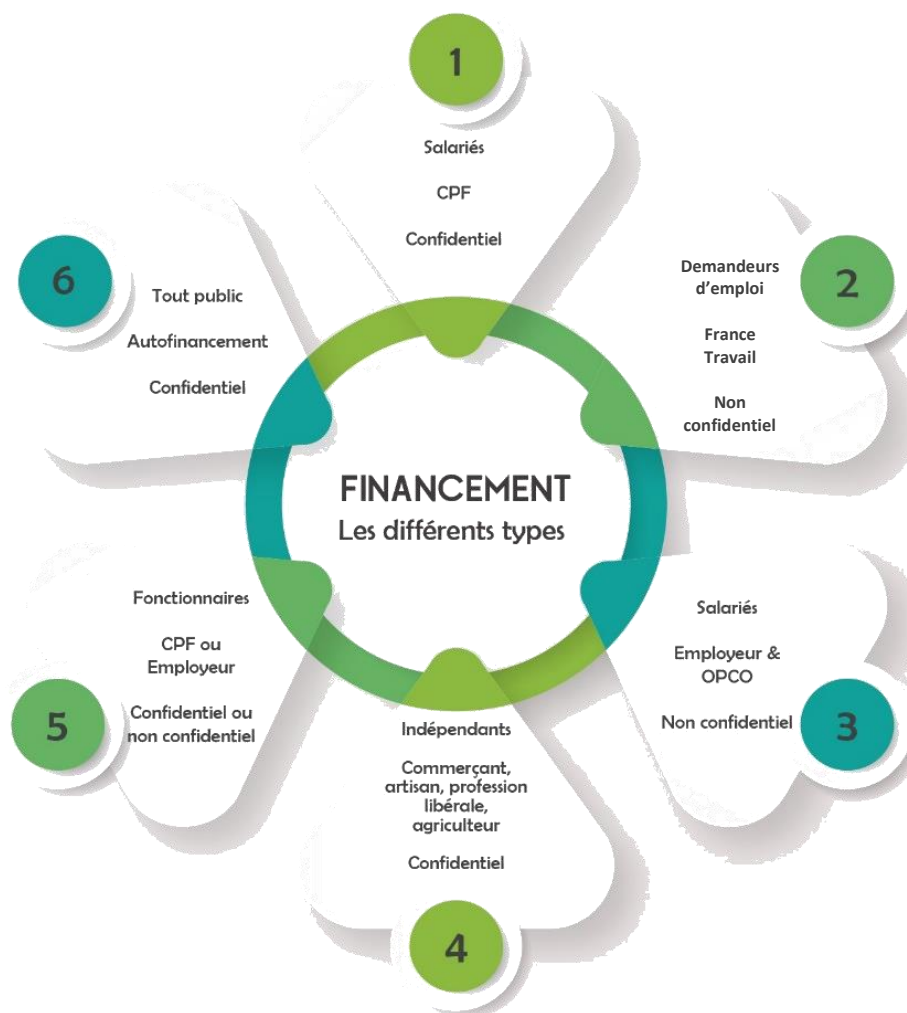
Certificat de réalisation

LIEUX D'ACCUEIL

Vous pouvez consulter l'ensemble de nos lieux d'accueil sur notre site :

<https://sobeus.fr/nos-lieux-daccueil>

FINANCEMENTS POSSIBLES



- Le Bilan de Compétences est finançable à 100 % par l'OPCO de l'employeur (si statut salarié) ou par France Travail (si statut demandeur d'emploi et validation par France Travail).
- Il est également finançable par le CPF (Compte Personnel de Formation) selon les conditions suivantes :
 - **A compter du 02 mai 2024**, le décret no 2024-394 du 29 avril 2024 entre en vigueur
 - « le texte prévoit que la **participation obligatoire** au financement des formations éligibles au compte personnel de formation correspond à une somme forfaitaire dont **le montant est fixé à cent euros** et revalorisé chaque année par arrêté en fonction de l'indice mensuel des prix à la consommation hors tabac des ménages. »
 - Le reste du cout de la formation peut alors être prise en charge par le CPF.

Le Bilan de Compétences peut :

- Être réalisé en dehors des heures de travail, dans ce cas, il peut être effectué sans en informer son employeur
- Être effectué pendant le temps de travail du salarié en mobilisant son CPF, avec l'accord préalable de l'employeur et selon les règles applicables au CPF.
- Être pris en charge via le Plan de Développement des Compétences de l'employeur, avec son accord préalable.

Vous pouvez commencer la prestation sous un délai minimum de 14 jours suite à l'inscription et la validation du financeur (délai de rétractation).

RESPECT DES OBLIGATIONS LEGALES

Nos bilans de compétences sont réalisés en conformité avec les textes du code du travail, notamment les articles L6313-4, R.6313-4 à R.6313-7, Décret n°2018-1330 du 28/12/2018, ceux concernant l'information des stagiaires (L. 6355-22, L. 6353-8 et L6353-3) et le règlement intérieur d'un Organisme de Formation (L. 6352-3, L. 6352-4, R. 6352-1, R. 6352-2, L. 6355-8, L. 6355-9).

Article L.6313-4 du Code du travail

Les bilans de compétences mentionnés au 2° de l'article L.6313-1 ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

COUT DE LA FORMATION (frais d'examen inclus) :

• Pour les particuliers : Tarification sur Devis

Sur votre compte personnel de formation, obtenez facilement votre devis en suivant le lien :

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/85294750600014_BC-VAST-SOBEUS/85294750600014_BC-VAST-SOBEUS?contexteFormation=ACTIVITE_PROFESSIONNELLE

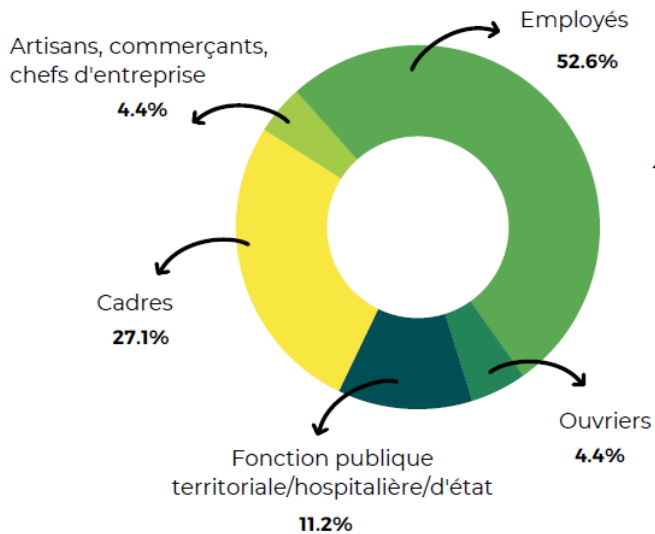
Sur notre site internet So Be Us, rubrique contact : Contact@sobeus.fr

• Pour les entreprises : Tarification sur Devis

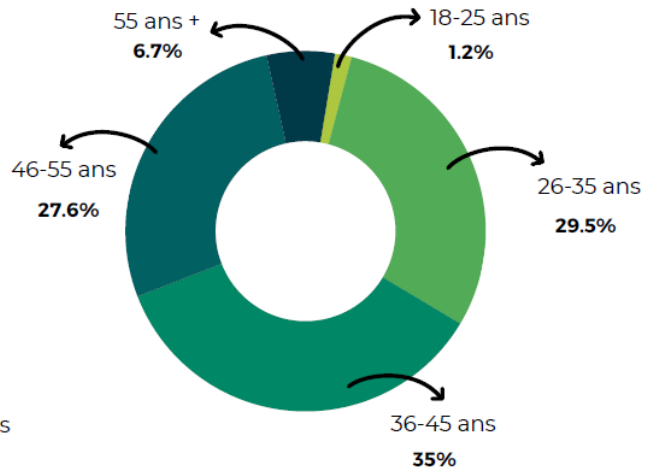
Contact@sobeus.fr

QUELQUES INDICATEURS DE VOTRE SATISFACTION AVEC LA METHODE VAST RH*

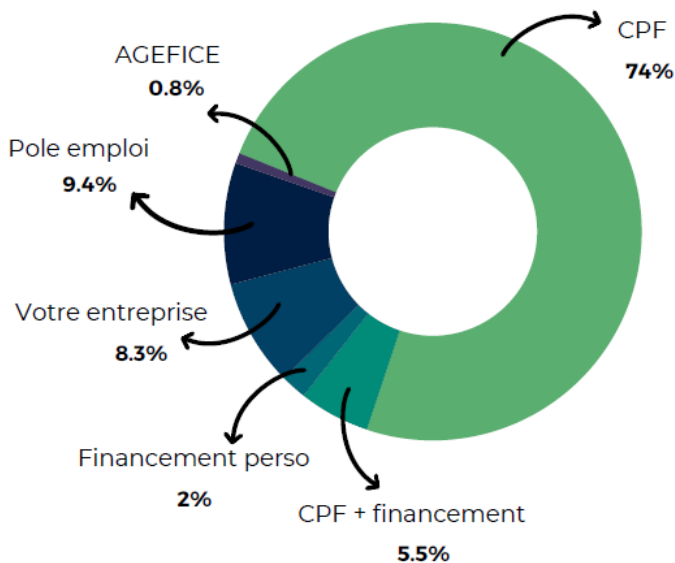
CATÉGORIES SOCIO PROFESSIONNELLES



ÂGES DE NOS BÉNÉFICIAIRES



FINANCEMENT BILAN DE COMPÉTENCES



**MON
COMPTE
FORMATION**

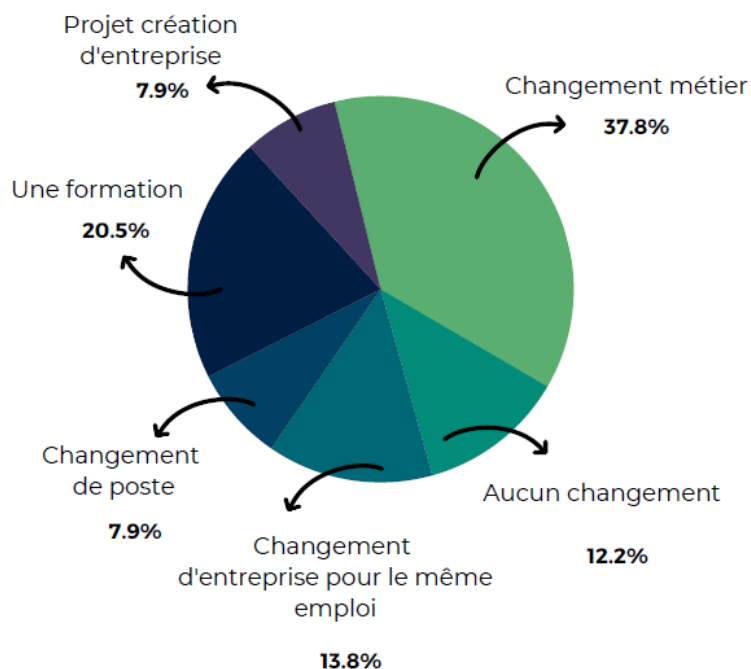
4,93/5

Note moyenne des
avis stagiaires 

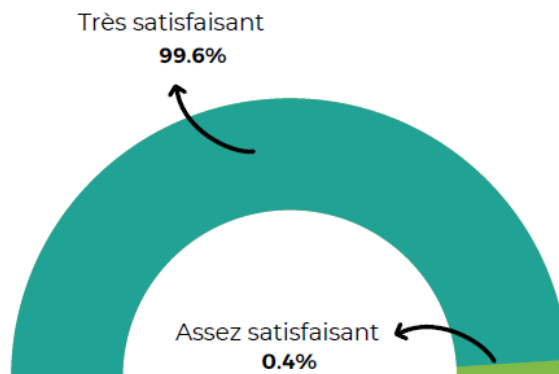
[Exporter le détail](#)

*échantillons : 254 réponses en date du 04/12/2023

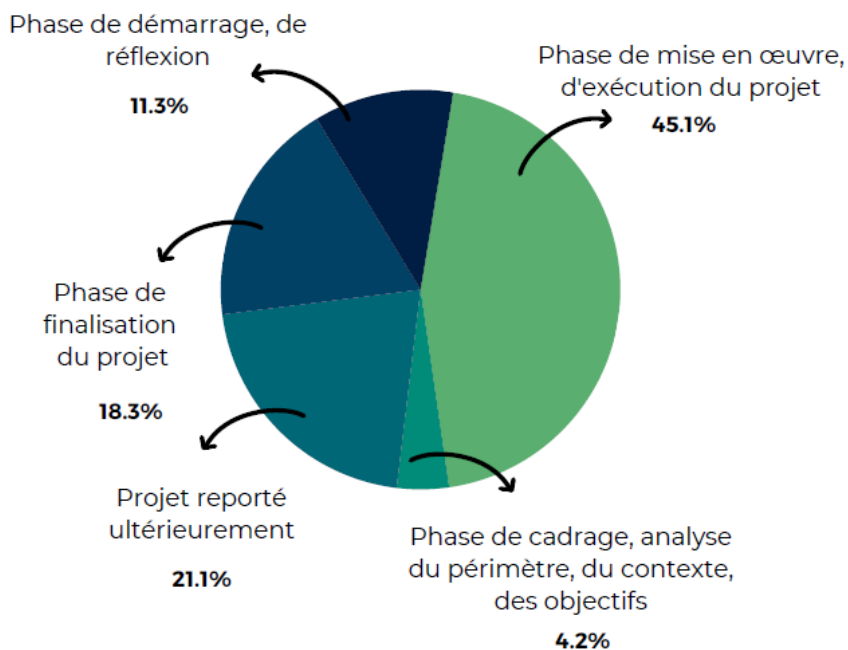
CONCLUSIONS BILAN



SATISFACTION GÉNÉRALE



SUIVI À 6 MOIS



So Be Us

20 Bd du 26^{ème} RI 54000 NANCY
Consultants en Ressources Humaines

5,0 ★★★★★ (160)
Au 20/09/2024